

Ecole élémentaire d'YVRAC
11, Avenue de Blanzac
33370 YVRAC
mél : e.yvrac@ac-bordeaux.fr

Procès verbal du Conseil d'école du jeudi 28 juin 2018

Début de la séance : 18h

Etaient présents : Enseignants : Mmes : DELROT, POUPARD-TURPIN, POLLION, HYP, COLONGUE, M. BARDON, M. BOISSELOT

Enseignante nommée : Mme CHAILLAT (en remplacement de Mme COLONGUE)

Mairie : M. TRONET : 2^{ème} adjoint bâtiments

Association de parents : titulaires : Mmes GOBILLARD (présidente), GUILLEUX, ANGLADE, MAHE, CASTERA, M. BLOUIN

suppléants : Mmes LAJARIGE, TARIS, FERRACHAT, SAUT, M. LANCOU

Etaient Absents excusés : Inspecteur de la circonscription : M. DUBOIS

Enseignant : Mme COLSON (suppléante de Mme DELROT)

Psychologue scolaire RASED : Mme BOYER

Parents d'élèves : titulaire : Mme MARNEIX

suppléante : Mmes RAVAINÉ, NOIRET

Mairie : M. DANG : Maire Mme BRISSON, 1^{ère} adjointe

Mme BARRAU : coordinatrice enfance et jeunesse

1- Inscriptions /effectifs année 2017-2018 et rentrée 2018, passages, équipe enseignante :

Par classe cette année : 1 CP : 28, 1 CP/ CE1 : 26 (11+15), 1CE1 : 28, 1 CE2 : 27, 1CE2/CM1 : 27 (4+23), 1CM1/CM2 : 28 (20 + 8) et 1 CM2 : 28 soit un total de **191 élèves répartis sur 7 classes**. 43 élèves quittent l'école dont 35 CM2 et 8 élèves qui déménagent.

Rentrée 2018 : élèves inscrits : 34 CP dont 33 venant de l'école maternelle et 1 nouvelle élève, en CE1 : 38 ; en CE2 : 42 dont 2 inscriptions ; en CM1 : 29 et en CM2 : 42. Total : **186 élèves inscrits répartis sur 7 classes**. La moyenne par classe pour 7 classes est de 26,57.

Ces effectifs peuvent encore évoluer pendant les vacances.

La constitution des classes sera réalisée la dernière semaine de classe en conseil des maîtres et sera remaniée en fonction des nouvelles inscriptions.

Celle-ci dépend uniquement de la responsabilité des enseignants.

Tous les élèves de l'école sont admis en classe supérieure sauf une qui est maintenue en CE2.

Les listes des différentes classes seront communiquées par affichage à l'entrée de l'école et sous le préau **la veille de la rentrée**.

Passage en 6^{ème} : Collèges de secteur : François Mauriac à Ste Eulalie : 29, Jean Zay Cenon : 1, Collège Aliénor d'Aquitaine à Bordeaux : 1, collège privé de Lestonnac : 1, collège privé de Ste Marie Bastide Bordeaux : 2 Soit 35 élèves admis en 6^{ème}.

L'équipe enseignante va subir quelques petits changements :

Madame COLONGUE est nommée sur un autre poste et est remplacée par Madame Maylis CHAILLAT.

Madame COLSON qui décharge Mme DELROT le jeudi est nommée sur un autre poste et sera remplacée par Madame Julie LEGLISE qui interviendra le mardi.

Nous souhaitons remercier nos deux collègues pour leur implication durant l'année scolaire écoulée.

2- Projet d'école / Projet de réseau école/collège :

Les axes du projet d'école 2016 /2020 sont définis comme ci-dessous par l'équipe enseignante :

Axe 1 : Améliorer les parcours des élèves : privilégier la maîtrise de la langue écrite

Axe 2 : Améliorer les parcours des élèves : développer les compétences mathématiques

Axe 3 : Développer les compétences professionnelles de chacun : accompagner les équipes et développer les échanges inter-cycles.

Parallèlement les fiches actions du projet de réseau école-collège de secteur ont été menées à bien cette année :

- Fiches actions réalisées : * Visite du collège et dispenses de cours par les professeurs de collège à des groupes de CM2 dans des classes de sixième le jeudi 21 décembre

* Rencontre d'un professeur de collège le mardi 5 mai de 10h45 à 12h : cours de mathématiques avec Mme BUCCHI

* Constitution des classes de sixième en présence de la Conseillère Principale d'Education le jeudi 21 juin

* Discussion et réponses aux questions des élèves de CM2 sur la vie au collège le mardi 26 juin à l'école d'YVRAC.

3-Organisations et projets pédagogiques 2017-2018 et rentrée 2018-2019:

Nouvelle Organisation du temps scolaire :

La dérogation aux rythmes scolaires pour la rentrée 2018 demandée au mois de mars est conforme aux attentes sur tous les points pour M.DUBOIS, Inspecteur de la circonscription et validée par M.COUX, Directeur Académique des services de l'Education Nationale.

Les jours et horaires de classe sont désormais les suivants : classe les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.**

La mairie d'Yvrac a envoyé une note d'informations à tous les parents afin de préciser les horaires de classes et du périscolaire.

Aides pédagogiques complémentaires (APC) :

Cette année les heures d'aides pédagogiques complémentaires se sont déroulées de 16h05 à 16h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 2 octobre 2017 au 31 mai 2018.

A la rentrée 2018, elles auront lieu durant la pause méridienne, une heure par semaine sur 36 semaines pour un emploi du temps que nous définirons en conseil des maîtres la semaine avant la sortie.

Ces heures d'APC porteront essentiellement sur la maîtrise de la langue et la lecture.

- Exposition « Lis tes ratures » : participation de toutes les classes de l'école à l'exposition qui a eu lieu à Beychac et Cailleau les 23, 24, 25 mars 2018. l'année prochaine ce dispositif se déroulera à Montussan les 29, 30 et 31 mars 2019

Nous tenons à remercier chaleureusement le personnel de la médiathèque pour leur aide et leur implication ainsi que toutes les personnes de la mairie.

- Jeu de lutte : activité dirigée en partenariat avec M. SARRAZIN et mise en place pour les classes de CP et CP/CE1 du 1 mars au 23 mai.

Une nouvelle demande d'agrément pour la rentrée 2018 sera faite essentiellement pour les classes de CP et CE1.

Nous tenons à remercier M.SARRAZIN pour son professionnalisme et son implication auprès des élèves.

- Passation du permis piéton pour les 31 élèves de CE2 grâce à l'intervention de la gendarmerie le mardi 25 mai.

- Passation du permis internet pour les 35 élèves de CM2, toujours grâce à l'intervention de la gendarmerie le mardi 19 juin que nous souhaitons remercier vivement pour leur aide et leur sensibilisation auprès des élèves

Ces interventions seront renouvelées durant la prochaine année scolaire.

- Sorties scolaires sans nuitées de la classe de CE2/CM1 de M. BARDON : 3 sorties scolaires axées sur la culture : rallye photo et Bordeaux Moyen Age, cinéma à Pessac, festival de « L'échappée belle » à Blanquefort.

- Egalement pour la classe de CM2 de Mme DELROT : le 19 avril et le 18 mai à Bordeaux pour des ateliers avec « Bordeaux visite » : L'eau dans la ville, L'art actuel à Bordeaux, Vivre à Bordeaux durant la deuxième guerre mondiale et un jeu de piste : « Le voleur du Grand Théâtre »

Le lundi 4 juin, sortie culturelle dans les landes de Gascogne avec l'observation de sculptures dans la forêt et observation du paysage, de la faune et de la flore.

- Côté sciences : « La vie à la loupe » pour les classes de CP/CE1 et CE1 à Floirac.

- Toutes les sorties scolaires avec nuitées se sont bien déroulées cette année.

Classes de CP et CP/CE1 au domaine de la Fraysse à fargues Saint Hilaire du 28 au 30 mai ainsi que pour la classe de CE1 du 13 au 15 juin.

Nous tenons à remercier, très chaleureusement, les parents accompagnateurs pour leur aide et leur dévouement auprès des enfants et des enseignants.

- Intervention de la prévention routière : passation de l'Attestation de Première Education à la Route (APER) pour les CM2 le mardi 3 juillet de 9h à 12h.

- Randonnée cyclotouriste pour les élèves de CE2/CM1, le mardi 3 juillet toute la journée.

Un grand merci aux parents accompagnateurs qui ont pris sur leur temps pour passer l'attestation et encadrer les élèves.

- Remise des dictionnaires : pour clore le cycle de l'élémentaire les CM2 recevront un dictionnaire d'anglais des mains de M. DANG, le mercredi 4 juillet dans la salle du conseil municipal.

4-Stages de réussites :

Trois stages gratuits sont organisés pour les élèves ayant des difficultés en français et en mathématiques dont un qui s'est déroulé effectué du 9 au 13 avril pendant les vacances de Pâques pour 7 élèves dont 3 CM1 et 4 CM2. Les deux suivants seront organisés du 9 au 12 juillet pour 13 élèves dont 8 CM1 et 5 CM2 et du 27 au 30 août pour 16 dont 10 CM1 et 5CM2 sous la responsabilité de Mmes HYP et POUPARD-TURPIN.

5- Pôle enfance, organisation des TAP :

Celles-ci se sont parfaitement déroulées. Les enfants ont choisi leur groupe auprès des animateurs qui sont dorénavant bien « rôlés ».

Les TAP reprendront dès la rentrée pendant la pause méridienne.

6 – Bilan des exercices de sécurité :

PPMS : avis de tempête réalisé le 5 avril 2018

Alerte incendie réalisée le mardi 26 juin à 10h20.

Ces exercices sont parfaitement vécus par les élèves qui ont acquis les bons réflexes. Ces entraînements se font dans le calme et chacun connaît son rôle.

Nous remercions Madame MOREL, assistante de prévention et MM. DEWAELE directeur des services techniques de la mairie, pour l'organisation des alertes durant l'année scolaire.

7- Comptes OCCE et budget municipal/ école élémentaire :

Le bilan financier de la coopérative scolaire s'élève à 8131,56 €

La fête de l'école a rapporté 2969,69 €.

En ce qui concerne le budget municipal de l'école élémentaire, il reste 3982 €.

8- Dates du calendrier 2018-2019

Celui-ci sera distribué à tous les élèves dès la rentrée scolaire

Prérentrée prévue pour les enseignants le vendredi 31 août, **rentrée des élèves lundi 3 septembre à 8h30.**

L'académie de Bordeaux fait partie de la zone A avec les académies de Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.

Ce calendrier est consultable sur le site : www.education.gouv.fr.

- Carnaval d'YVRAC : samedi 16 mars 2019.

- Dispositif « Lis tes ratures » : 29, 30 et 31 mars 2019 à Montussan.

- Ascension du mercredi 29 mai au lundi 3 juin 2019.

- Fête de l'école : prévue fin juin 2019.

- Fin de l'année scolaire 2019 le vendredi 5 juillet.

Nous tenons à remercier Mme GOBILLARD, présidente de l'association des parents d'élèves, ainsi que tous les parents qui s'impliquent sans compter pour nous aider dans l'organisation de cette fête mais aussi durant l'année.

9-Mise en place du bureau des élections :

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le vendredi 12 octobre ; à cette fin, le vote par correspondance est préconisé et il faudrait d'ores et déjà constituer un bureau de dépouillement avec des enseignants et au moins un parent d'élève élu et la directrice. Mesdames GOBILLARD et GUILLEUX se proposent pour tenir le bureau de vote et pour participer au dépouillement.

10- Règlement commun école élémentaire/Pôle enfance :

Afin de permettre un encadrement plus efficace des élèves et de s'appuyer sur des règles et décisions communes, nous présenterons à la rentrée scolaire un règlement commun aux deux structures qui sera signé par les parents et leur(s) enfant(s).

11-Travaux dans l'école :

Nous souhaiterions un aménagement des fenêtres des salles de classes de Mesdames POUPARD-TURPIN et DELROT ainsi que de son bureau pour limiter la chaleur qui y règne en période ensoleillée. La température atteint parfois plus de 30°C. Il est très difficile de faire travailler les élèves dans ces conditions. Monsieur TRONET va étudier les différentes possibilités et nous informera des décisions prises.

Pour conclure :

La liste des fournitures scolaires a été distribuée à tous les élèves et des exemplaires sont déposés à l'accueil de la Mairie.

Les enseignants, unanimement, remercient tout particulièrement Madame GOBILLARD, présidente de l'APEY dont c'est la dernière année, pour son dévouement et son aide mais aussi tous les parents d'élèves qui se sont investis pour les aider cette année. Nos remerciements très chaleureux vont à M. DANG, Maire d'Yvrac et à ses adjoints ainsi qu'à tout le personnel municipal pour leur disponibilité, leur dévouement et leur implication pour l'école.

Fin de l'année scolaire : vendredi 6 juillet 2018 à 16h05.

Rentrée des classes le lundi 3 septembre à 8 h30 avec appel sous le préau.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Clôture de la séance à 19h15

La présidente du Conseil d'école
Mme Pascale DELROT

La secrétaire de séance
Mme Camille POUPARD-TURPIN